

Deux attentats contre l'esprit

par Julien Benda

La passion politique a trouvé de nos jours deux moyens d'attenter à la fonction de l'esprit. L'un opère principalement à droite, l'autre à l'extrême gauche.

Le premier consiste à flétrir l'intellectuel qui descend sur la place publique pour y défendre la cause de la justice, ou qu'il croit telle, et à lui signifier qu'il trahit son état parce qu'il « fait de la politique ». Pour ma part, chaque fois que, depuis dix ans, j'interviens publiquement pour la thèse que je crois juste, je me vois asséner par un certain parti que je suis le pire des « clercs traîtres », puisque j'ose, après mes dénonciations, « faire, moi aussi, de la politique ».

Il est net qu'on se plaît ici à confondre la politique, en tant qu'elle est la volonté de servir des intérêts de faction, pour ne pas dire de personne, avec la défense de la morale, j'entends de valeurs universelles et désintéressées, dont une des cardinales est la justice ; défense à laquelle l'intellectuel (exemple Zola lors d'une célèbre affaire) peut accéder sans aucunement déchoir de sa fonction. J'accorde toutefois que le clerc fera bien de ne paraître sur le forum qu'exceptionnellement, quand les valeurs morales lui semblent particulièrement menacées ; s'il s'y installe définitivement et y tient boutique de justice, il a beaucoup de chances de devenir, en effet, un politicien. Spinoza sortit un jour de sa cellule pour flétrir un acte barbare, puis y remonta continuer de rédiger l'*Éthique*. Je le vénère pour l'un et l'autre.

Cette attitude contre l'intellectuel est clairement commandée par la passion politique. Ceux qui l'adoptent ont le culte, non de la justice, mais de l'« ordre social », lequel exige parfois qu'elle cède. Dès lors, ils ont tout intérêt à disqualifier l'intellectuel qui apporte son appoint à cette valeur gênante. Notons que, lorsque l'Esprit quitte ses hauteurs pour défendre cet ordre, ils ne lui reprochent plus du tout de « faire de la politique ».

Ils disent encore : « Vous ne songez peut-être, en effet, dans vos interventions, qu'à défendre des valeurs morales, non à faire de la politique. Mais, que vous le vouliez ou non, vous faites le jeu d'un parti politique ». C'est possible. Mais je ne suis responsable que de mes actes et de mes écrits, non de l'exploitation qu'en fait la rue.

Le second attentat est proprement le contraire du premier. Il consiste à statuer que l'Esprit qui ne prend pas parti, et publiquement, pour la cause juste, ou qu'on croit telle, n'est pas l'Esprit. Cette thèse a particulièrement retenti dans un récent Congrès littéraire, où vingt orateurs ont fulminé que l'écrivain qui aujourd'hui restait dans son cabinet à polir des œuvres et ne prenait pas position dans une actuelle guerre civile était indigne du nom de confrère.

Je crois superflu de dire l'insensé d'un dogme selon lequel Valéry et Giraudoux ne seraient pas des hommes de l'Esprit, ni Baudelaire, que les injustices de son temps semblent avoir peu ému, ni Faraday qui déclarait, paraît-il, que le sort de l'espèce humaine lui était indifférent. Là comme plus haut, la doctrine est purement pragmatique. Elle est celle d'hommes d'action, qui entendent jeter l'opprobre sur ceux qui ne les aident pas expressément. Et, sans doute, la passion qui commande ici la manœuvre est infiniment plus sympathique à l'intellectuel que tout à l'heure ; elle veut le triomphe des régimes dont l'essence est le respect des droits de l'esprit contre ceux qui proclament formellement, sans même chercher à donner le change, que l'esprit sera à leur service ou étranglé. On me dit que beaucoup de ces hommes qui défendent actuellement les libertés de l'esprit seraient les premiers à les brimer s'ils avaient le pouvoir. C'est possible, et leur conduite à l'égard d'André Gide pourrait le faire croire. Mais ils ne l'ont pas et, pour l'instant, soutiennent les idées démocratiques qui me sont chères. Il n'en demeure pas moins que c'est un attentat contre l'Esprit que de le sommer de prendre position dans les luttes temporelles, fût-ce dans le sens le plus haut, sous peine de n'être plus l'Esprit. M'être engagé dans quelques-unes me met assez à l'aise pour déclarer qu'on peut ne point le faire et être un grand intellectuel.

Je me résume :

1° L'intellectuel qui prend parti pour la cause des droits de l'homme, et du même coup de l'Esprit, ne manque en rien à la loi de son état, celle-ci n'étant nullement la neutralité forcée devant les conflits humains ;

2° L'intellectuel qui ne prend pas ce

parti, ni aucun autre, et que les conflits humains n'intéressent point peut être un grand intellectuel ;

3° L'intellectuel qui se solidarise avec ceux qui, depuis un demi-siècle, visent à remplacer la discussion par des patrouilles de cavalerie n'est plus un intellectuel.